



Regroupement des
ressources alternatives
en santé mentale
du Québec



REGROUPEMENT DES
COMITÉS LOGEMENT ET
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES
DU QUÉBEC

Communiqué de presse

Crise du logement et santé mentale Plus de 300 organismes québécois pressent François Legault d'agir

Montréal, le 5 mai 2024 - Face à une détérioration alarmante de la santé mentale des locataires, le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) ont uni leurs voix pour demander des actions urgentes en faveur du logement, en annonçant la publication d'une lettre ouverte intitulée *Crise du logement et santé mentale : Au secours !*, qui a été signée par plus de 300 organismes québécois.

Dans cette lettre adressée au Premier ministre François Legault, les deux regroupements mettent en lumière la crise aiguë du logement qui sévit au Québec, causant des effets dévastateurs sur la santé mentale des locataires. Les signataires expriment leur préoccupation face à la détresse croissante parmi les locataires, en particulier parmi les personnes en situation de pauvreté, due à des loyers inabordables, des conditions de logement insalubres et la menace constante d'expulsion.

« Ne pas savoir si on aura un toit dans quelques semaines, avoir à vivre dans un logement insalubre parce qu'on n'a pas d'autre solution, ne jamais arriver à joindre les deux bouts en raison d'un loyer exorbitant, subir le harcèlement constant d'un propriétaire qui cherche à nous évincer... tout ça a évidemment des conséquences graves pour la santé mentale. Les comités logement et les associations de locataires sont à même de constater qu'un profond désespoir gagne de plus en plus de locataires. Mais toutes ces détresses individuelles sont le symptôme d'un problème social et politique : la grave crise du logement dans laquelle on a plongé le Québec », déclare Cédric Dussault, porte-parole du RCLALQ.

La lettre ouverte fait état de la corrélation entre la crise du logement et l'augmentation de la détresse parmi les locataires. Les organismes signataires appellent à des mesures concrètes pour répondre à cette crise humanitaire, notamment un moratoire sur les évictions, un contrôle obligatoire des loyers et un investissement massif dans la construction de logements sociaux et communautaires.

« La crise du logement a un impact majeur sur la détresse d'une grande proportion des locataires du Québec, et plus particulièrement sur celle des personnes en situation de pauvreté et marginalisées. Il y a urgence à agir sur les causes de la détresse des locataires : protégeons leurs droits, construisons du logement social, assurons leur droit au logement! Pour ces personnes en cheminement pour reprendre ou garder l'équilibre, agissons contre ce boulet que représente la crise du logement! », insiste Peter Belland, président du RRASMQ.

Les signataires de la lettre ouverte pressent le gouvernement du Québec d'adopter ces recommandations urgentes afin de prévenir l'aggravation et la multiplication des situations de détresse causées par la crise du logement.

À PROPOS DU RRASMQ

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec regroupe et représente des organismes communautaires qui adhèrent à une approche alternative en santé mentale. Depuis sa fondation en 1983, le RRASMQ contribue à l'émergence d'un mouvement d'affirmation et d'innovation sociale lié à une vision différente de la santé mentale et des personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale.

À PROPOS DU RCLALQ

Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) représente plus d'une soixantaine d'organismes de défense des droits des locataires répartis sur le territoire québécois. Il œuvre depuis plus de 45 ans à la défense et à la promotion du droit au logement, en revendiquant des mesures de contrôle du marché, ainsi qu'un plus grand accès à la justice pour les locataires.

Renseignements :

Cédric Dussault, RCLALQ, 514-781-2220